



www.feph-haiti.org

Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti (FEPH)

« Une institution chrétienne visant le développement
et la protection de l'enfant à travers une éducation de qualité »

Rapport d'enquête sociale sur la situation des enfants migrants et déplacés à Capotille, Haïti

Avril 2026



Des enquêteurs et superviseurs lors d'une séance de travail.

Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent rapport sont en gourdes haïtiennes.
 Dans ce rapport, le masculin est utilisé sans aucune discrimination à l'égard de la forme féminine et dans le seul but d'alléger le texte.



Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti (FEPH)

3, 4^e ruelle Edgard, Fragneauville 26
 Delmas 75
 Boite Postale 13418 Delmas
 Port-au-Prince, Haïti (W.I.)

(509) 2943-0787
feph.central@feph-haiti.org
www.feph-haiti.org

Sommaire

REMERCIEMENTS	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
1) INTRODUCTION	7
1.1) Présentation du rapport	7
1.2) Contexte de l'intervention	8
2) OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	10
2.1) Objectifs de l'enquête	10
2.2) Période, zones d'étude et échantillonnage	10
2.3) Outils de collecte des données	11
2.4) Assurance qualité et éthique	11
3) IDENTIFICATION DES FAMILLES ET DES ENFANTS	12
3.1) Démographie et structure des ménages	12
3.2) Profil socio-économique et culturel des chefs de famille	12
3.3) Analyse des vulnérabilités spécifiques des enfants	12
4) ANALYSE DES RÉSULTATS	13
4.1) Alimentation	13
4.2) Habitat	14
4.3) Éducation	14
4.4) Eau et Santé	14
4.5) Protection de l'enfance	15
4.6) Environnement et changement climatique	16
5) DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LEÇONS APPRISSES	16
5.1) Difficultés rencontrées	16
5.2) Leçons apprises	17
6) RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES	18
6.1) Éducation	18
6.2) Protection de l'enfance	18
6.3) Environnement durable	18
7) CONCLUSION ET PERSPECTIVES	19
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	20
ANNEXE	21
Formulaire d'enquête sociale	21

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CDE	: Convention relative aux Droits de l'Enfant
CNSA	: Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire
FEPH	: Fédération des Écoles Protestantes d'Haïti
IBESR	: Institut du Bien-Être Social et de Recherches
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
IPC	: Integrated Food Security Phase Classification ¹
MDE	: Ministère de l'Environnement
MPCE	: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
OCHA	: Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
PDI	: Personnes Déplacées Internes
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VBG	: Violences Basées sur le Genre

¹ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, en français.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rapport d'enquête sociale sur la situation des enfants migrants et déplacés à Capotille a été possible grâce à la collaboration et à l'engagement de nombreux acteurs. La Fédération des Écoles Protestantes d'Haïti (FEPH) tient à exprimer sa profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à cette démarche essentielle pour la protection de l'enfance.

La FEPH remercie prioritairement :

- **Ses partenaires financiers et techniques**
La **Fondation La Cause** et **Alsace Solidarité**, dont le soutien constant, la confiance et la vision commune en faveur du développement et de la protection des enfants vulnérables ont permis le déploiement de cette étude sur le terrain.
- **Son équipe de coordination régionale**
Les collaborateurs de la région du Nord/Nord-Est, pour leur expertise logistique et leur connaissance fine des dynamiques locales qui ont facilité l'accès aux zones de Welsh et Lamine dans la commune de Capotille.
- **Ses enquêteurs et superviseurs**
Pour leur rigueur méthodologique, leur professionnalisme et leur empathie lors de la collecte des données auprès des familles, souvent dans des conditions géographiques et climatiques difficiles.
- **Les autorités locales et leaders communautaires de Capotille**
Pour leur accueil et leur facilitation, essentiels pour établir un climat de confiance avec les populations.
- **Les familles et les enfants de Capotille**
Ils ont accepté de partager leurs parcours de vie, leurs difficultés et leurs espoirs. Ce rapport leur est dédié, avec l'ambition que les données recueillies servent de levier à des actions concrètes pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Enfin, elle remercie son équipe de support au Bureau Central à Port-au-Prince pour sa direction stratégique et son plaidoyer incessant pour une éducation de qualité et un environnement protecteur pour chaque enfant haïtien.

Christon St Fort
Directeur exécutif
Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En 2026, Haïti traverse une crise multidimensionnelle sans précédent. La commune de Capotille, située dans le département du Nord-Est, est devenue un épicode de vulnérabilités où s'entremêlent les traumatismes du refoulement frontalier et les cicatrices des violences armées nationales. L'enquête menée par la Fédération des Écoles Protestantes d'Haïti (FEPH) révèle une situation alarmante : sur 3 639 personnes recensées, les enfants représentent 63,5% de la population, évoluant dans un environnement où leurs droits fondamentaux sont systématiquement bafoués par le déracinement.

L'analyse des données met en lumière une triple rupture qui fragilise le développement des mineurs. D'abord, la détresse alimentaire et sanitaire est frappante, puisque 85% des ménages vivent en insécurité alimentaire sévère tandis que 78% des familles dépendent de sources d'eau non protégées. Ensuite, le système éducatif subit une entrave majeure avec 55% d'enfants déplacés déscolarisés, principalement en raison de frais scolaires qui représentent 150% du revenu mensuel local. Enfin, cette précarité nourrit une crise de protection profonde où les filles portent le fardeau le plus lourd, représentant 65,8% des vulnérabilités, le tout aggravé par un vide institutionnel laissant les familles sans recours face aux risques de traite et d'exploitation.

Pour transformer Capotille en un environnement protecteur, la FEPH propose une stratégie intégrée. En premier lieu, le volet éducation prévoit le déploiement de classes passerelles et de cantines scolaires avec la construction de réfectoires dans les dix écoles du réseau protestant identifiées. Parallèlement, l'axe protection s'attachera à la création de foyers passerelles pour les orphelins ainsi qu'à la régularisation massive de l'état civil pour les enfants sans acte de naissance. De surcroît, le pilier Environnement durable garantira l'installation de points d'eau sécurisés directement dans les établissements scolaires. En dernier lieu, le programme intégrera une dimension de résilience climatique par la mise en place de jardins scolaires et de modules de gestion des risques pour stabiliser durablement la sécurité alimentaire des familles.

La FEPH dispose d'un levier d'action unique grâce à son réseau scolaire ancré localement. Cette intervention ne constitue pas une simple aide humanitaire, mais une obligation de protection envers une génération menacée. En investissant dans ce programme, nos partenaires garantissent le passage de la survie à la dignité pour les enfants de Capotille.

1) INTRODUCTION

1.1) Présentation du rapport

La commune de Capotille, située dans le département du Nord-Est d'Haïti, se trouve aujourd'hui à la croisée de crises migratoires et sécuritaires majeures. Historiquement marquée par sa position transfrontalière, elle est devenue une zone refuge pour deux flux de populations aux trajectoires distinctes mais dont les vulnérabilités s'entremêlent : d'une part, les déplacés internes fuyant l'emprise des groupes armés dans le reste du pays, et d'autre part, les familles migrantes refoulées de la République dominicaine sous la pression de politiques migratoires régionales de plus en plus restrictives.

Ce rapport, fruit d'une enquête sociale rigoureuse menée par la Fédération des Écoles Protestantes d'Haïti avec le soutien de la Fondation La Cause et d'Alsace Solidarité, dresse un état des lieux de la situation dans les sections communales de Lamine et de Welsh. L'objectif n'est pas seulement de documenter l'urgence, mais de poser les bases d'un programme de développement à long terme capable de renforcer la résilience de ces communautés d'accueil. La problématique centrale repose sur une pression démographique soudaine qui sature des infrastructures déjà fragiles. À Lamine, notamment dans les localités de Chambellan et Mingo, ainsi qu'au centre-ville de Capotille, l'arrivée massive de familles déplacées exacerbe les besoins en logement et en subsistance. À Welsh, le village de Franchoisie accueille des ménages ayant tout perdu lors de leur expulsion, arrivant sans ressources et souvent séparés de leurs proches.

Le présent diagnostic explore cinq dimensions critiques de la vulnérabilité :

- a) **La sécurité alimentaire** : où le repas unique quotidien est devenu la norme pour une majorité de ménages.
- b) **L'habitat** : marqué par un surpeuplement chronique et des structures de fortune.
- c) **L'accès à l'eau et à la santé** : face à des risques sanitaires élevés et une absence de services psychosociaux pour traiter les traumatismes liés au déplacement.
- d) **L'éducation** : dont l'accès est entravé par la pauvreté extrême des familles.
- e) **La protection** : avec une attention particulière portée aux risques de violences et d'exploitation subis par les enfants.

Dans un contexte global marqué en 2026 par une réduction drastique des transferts de fonds de la diaspora à la suite des récentes pressions économiques internationales, la nécessité de créer des solutions d'autonomie locale devient impérative. La FEPH, fidèle à sa mission, voit dans cette crise une opportunité de bâtir un modèle d'intervention structurel.

Ce rapport invite donc les partenaires techniques et financiers à dépasser la réponse humanitaire ponctuelle pour s'engager dans une stratégie de développement durable. En investissant dans l'éducation de qualité et la protection sociale à Capotille, nous ne répondons pas seulement à une détresse immédiate ; nous construisons les piliers de la stabilité future pour les enfants et les familles du Nord-Est.

1.2) Contexte de l'intervention

Située dans le bassin caribéen, Haïti partage l'île d'Hispaniola avec la République Dominicaine, occupant une position stratégique mais vulnérable. Cette situation géographique expose le pays aux aléas cycloniques et aux pressions migratoires régionales, façonnant un paysage humanitaire qui, en 2026, atteint des seuils critiques. La dégradation du climat sécuritaire et l'instabilité économique exercent désormais une pression insoutenable sur la région frontalière, comme le Nord-Est, qui sert de zone de refuge et de transit sous-équipée.

En premier lieu, cette crise se manifeste par une insécurité alimentaire aiguë qui touche désormais 5,4 millions de personnes à l'échelle nationale, dont près de 2 millions d'enfants. Ce phénomène est alimenté par une inflation galopante et une dépendance structurelle aux importations (CNSA, 2025). Parallèlement, au niveau local, la situation à Capotille est aggravée par un enclavement géographique sévère. La commune dépend étroitement de marchés informels frontaliers dont les prix sont extrêmement volatils, fragilisant une économie rurale déjà limitée à une agriculture de subsistance. Cette précarité économique est accentuée par un déficit chronique d'infrastructures. Alors que moins de 25% de la population rurale haïtienne dispose d'installations sanitaires sécurisées (UNICEF, 2025), Capotille souffre d'un relief accidenté qui complique davantage l'accès aux services essentiels. Sur le plan national, on estime qu'un enfant sur deux n'a pas accès à des soins de santé de base. À Capotille, la dégradation des pistes reliant le centre urbain aux sections communales de Lamine et Welsh freine l'approvisionnement et les secours, contraignant les populations à de longs déplacements vers Ouanaminthe pour la moindre urgence pédiatrique (IHSI, 2023 ; MPCE, 2024). Dans ce contexte de services limités, le système éducatif subit aussi des chocs majeurs, marqués par la fermeture de plus de 900 écoles en 2025 (UNESCO, 2025). À Capotille, où l'offre publique est insuffisante, la charge de l'éducation repose majoritairement sur les structures confessionnelles. Or, les frais scolaires constituent la barrière principale à l'instruction, rendant l'accès à l'école tributaire des capacités financières de familles déplacées déjà épuisées par la crise. Cette vulnérabilité des familles est d'autant plus préoccupante qu'elle s'inscrit dans une dynamique de pressions migratoires intenses. Le département du Nord-Est fait face à des rapatriements massifs dépassant les 20 000 expulsions mensuelles, parmi lesquelles on dénombre environ 10 à 15% de mineurs non accompagnés ou séparés (OIM, 2025). Bien que dépourvue de point de passage officiel, Capotille absorbe une part importante de ces flux. Les familles y arrivent dénuées de ressources et souvent séparées de leurs proches, ce qui sature les capacités d'accueil de la communauté hôte. Conséquemment, cette déstructuration familiale et la pression migratoire exposent les mineurs à des risques accrus en matière de protection de l'enfant. Alors que l'IBESR estime à plus de 200 000 le nombre d'enfants en situation de domesticité en Haïti, l'absence de mécanismes de surveillance à Capotille - à l'exception d'une présence policière restreinte - accroît la vulnérabilité des enfants face aux réseaux de traite (IBESR, 2025).

Enfin, l'ensemble de ces défis est exacerbé par une fragilité environnementale aiguë, Haïti figurant au 3e rang mondial des pays les plus affectés par les aléas climatiques. À

Capotille, la dépendance à la biomasse a réduit la couverture forestière à moins de 2%. Cette déforestation, couplée à la topographie accidentée, rend la commune extrêmement vulnérable aux glissements de terrain et aux inondations éclair, menaçant directement les habitats précaires (MDE, 2024 ; OCHA, 2025).



Une équipe de la FEPH à l'entrée de la commune de Capotille



Un enquêteur discutant avec une mère de famille

2) OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

2.1) Objectifs de l'enquête

La présente étude s'inscrit dans une volonté de la FEPH, et de ses partenaires, de fonder leurs interventions sur une compréhension fine et documentée des réalités du terrain. À ce titre, la démarche a été structurée autour d'une ambition centrale déclinée en plusieurs axes opérationnels.

Pour rappel, l'enquête visait principalement à recueillir des données probantes auprès des diverses parties prenantes sur la situation complexe des enfants migrants et déplacés à Capotille. Cette collecte d'informations a pour finalité la conception et la proposition d'actions d'accompagnement stratégiques, centrées sur le renforcement des capacités des familles et guidées impérativement par l'intérêt supérieur de l'enfant.

Afin d'atteindre cet objectif global, l'étude s'est articulée autour de cinq axes de recherche prioritaires :

- a) Déterminer le nombre d'enfants migrants et déplacés au sein des zones ciblées de la commune.
- b) Analyser de manière multidimensionnelle le quotidien des mineurs, en mettant l'accent sur l'habitat, l'alimentation, la santé et la sécurité physique.
- c) Évaluer les barrières et les opportunités liées à l'accès des enfants au système éducatif local.
- d) Répertorier les besoins prioritaires exprimés par les communautés et diagnostiquer les risques spécifiques auxquels les enfants sont exposés.
- e) Formuler des recommandations techniques et programmatiques destinées à orienter les futures interventions de la FEPH et de ses partenaires.

2.2) Période, zones d'étude et échantillonnage

Afin d'établir un diagnostic précis des besoins à Capotille et de fonder nos futures interventions sur des données probantes, la Fédération des Écoles Protestantes d'Haïti (FEPH) a déployé une méthodologie rigoureuse, à la fois quantitative et qualitative.

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée sur une période de 10 jours consécutifs, permettant une immersion réelle des équipes au sein des communautés. L'enquête a couvert les zones de forte concentration de déplacés et de rapatriés, spécifiquement :

- Section communale Lamine : localités de Chambellan et Mingo.
- Section communale Welsh : village de Franchoisie.
- Centre-ville : quartiers périphériques de Capotille accueillant les déplacés internes.

L'enquête a porté sur un échantillon total de 611 ménages sélectionnés selon des critères de vulnérabilité spécifiques liés au déplacement forcé et au refoulement. Une place centrale a été accordée à la parole des bénéficiaires directs, en particulier les plus jeunes, pour garantir une approche centrée sur l'enfant :

- **Les familles** : Entretiens approfondis sur la composition familiale, les ruptures économiques et les conditions de vie en général.
- **Les enfants** : Participation active de 9 enfants, dont 4 filles, au sein de focus groups dédiés. Ces espaces d'expression sécurisés ont permis de recueillir leurs ressentis spécifiques sur l'insécurité, l'impact de la déscolarisation et leurs aspirations. Cette participation inclusive garantit que les futures actions de protection et d'éducation de la FEPH répondent aux réalités vécues par les enfants eux-mêmes.

2.3) Outils de collecte des données

Pour garantir la qualité, la neutralité et la traçabilité des informations, trois outils complémentaires ont été déployés :

a) **Questionnaires numériques**

La collecte des données quantitatives a été réalisée à l'aide de l'application KoboCollect, installée sur des terminaux mobiles. Cet outil a permis une saisie géo-référencée et instantanée des indicateurs de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau et de scolarisation, limitant ainsi les risques d'erreurs de transcription et facilitant l'analyse statistique en temps réel.

b) **Focus groups**

Des discussions structurées ont été organisées séparément avec des leaders communautaires, des parents et un groupe d'enfants (9 participants, dont 4 filles). Ces espaces d'expression sécurisés ont permis de capter la dimension qualitative des trajectoires migratoires et les enjeux de protection spécifiques aux mineurs.

c) **Grille d'observation technique**

Cet outil a été utilisé pour évaluer de manière directe et factuelle l'état des infrastructures scolaires, la précarité de l'habitat et la dangerosité des points d'eau non sécurisés.

2.4) Assurance qualité et éthique

La collecte a été réalisée par une équipe de 4 enquêteurs locaux, spécifiquement formés aux techniques d'entretien en contexte de crise et aux protocoles d'échange avec les mineurs, le 10 mars 2026. Sous la supervision directe de la coordination régionale Nord/Nord-Est de la FEPH, l'équipe a bénéficié d'une connaissance approfondie du terrain et de la langue locale, facilitant ainsi la libération de la parole des familles et des enfants.

Une attention stricte a été portée au consentement éclairé et à la confidentialité, garantissant le respect de la dignité des personnes enquêtées, conformément aux standards internationaux de protection de l'enfance et de l'action humanitaire.

3) IDENTIFICATION DES FAMILLES ET DES ENFANTS

L'analyse des données recueillies auprès des ménages et des enfants révèle une situation de précarité extrême, où les mécanismes de survie sont poussés à leurs limites. Elle indique aussi que la précarité à Capotille ne constitue pas seulement une crise humanitaire, mais une atteinte systématique aux droits fondamentaux des mineurs. L'enquête met en évidence une concentration démographique majeure de populations déplacées et migrantes. Sur un total de 3 639 personnes recensées au sein de 611 familles, les enfants constituent le groupe dominant avec 2 311 individus, soit environ 63,5% de la population totale étudiée.

3.1) Démographie et structure des ménages

La structure familiale est marquée par une prédominance de ménages dirigés par des femmes (350 chefs de famille sur 611). On note également une maturité relative des chefs de ménage, dont plus de 42% ont dépassé l'âge de 40 ans, bien que des situations de chefs de famille mineurs aient été identifiées, signalant des ruptures familiales graves.

Indicateurs démographiques	Féminin	Masculin	Total
Population totale	2 160	1 479	3 639
Adultes	776	552	1 328
Enfants (< 18 ans)	1 384	927	2 311

Tableau 1 : Répartition démographique de la population enquêtée par sexe et par groupe d'âge

3.2) Profil socio-économique et culturel des chefs de famille

L'intégration économique est extrêmement fragile. 25% des chefs de famille n'exercent aucune activité, tandis que la majorité dépend d'une agriculture de subsistance (269 personnes) ou du petit commerce informel (85 personnes).

Sur le plan culturel et linguistique, le créole reste la langue prédominante (85%), mais la présence de 61 chefs de famille bilingues créole-espagnol confirme l'ancrage des dynamiques transfrontalières. La diversité religieuse est dominée par les confessions catholique (47%) et protestante (45%).

3.3) Analyse des vulnérabilités spécifiques des enfants

Le tableau ci-dessous détaille les risques critiques identifiés pour les enfants, classés par type de vulnérabilité et par sexe. On observe une sur-vulnérabilité des filles dans presque toutes les catégories.

Nature de la vulnérabilité	Filles	Garçons	Total	%
Expulsion migratoire (migrants)	248	149	397	47,3%
Orphelins	87	44	131	15,6%
Non-enregistrement à l'état civil	60	36	96	11,4%
Violences armées (déplacés internes)	66	24	90	10,7%
Enfants en situation de handicap	49	20	69	8,2%
Domesticité	27	9	36	4,3%
Enfants travailleurs	15	5	20	2,4%
Total	552	287	839	100%

Tableau 2 : Répartition des vulnérabilités critiques chez les enfants

L'analyse croisée des données révèle que les enfants de Capotille subissent un double choc : celui de l'expulsion migratoire et celui, plus brutal encore, des violences armées nationales. Bien que le flux migratoire soit numériquement plus important, la situation des 90 enfants victimes de violences armées récentes (déplacés internes) constitue un foyer de vulnérabilité critique. Ces enfants ne sont pas seulement des déplacés ; ce sont des survivants. Contrairement aux migrants qui fuient une pression économique ou administrative, ces enfants ont souvent été témoins d'exactions, de pertes de proches ou de la destruction de leur foyer. L'enquête montre que 66 filles et 24 garçons portent les stigmates de ces violences, nécessitant une prise en charge psychosociale immédiate que la commune de Capotille ne peut actuellement offrir.

Pour ces enfants, le déplacement interne signifie l'arrêt net de la scolarité et la perte de tous leurs repères. Leur présence à Capotille témoigne de l'extension de l'insécurité régionale, transformant cette zone rurale en un dernier rempart fragile contre la violence des gangs.

Les chiffres révèlent une disparité de genre frappante : 65,7% des enfants en situation de vulnérabilité critique sont des filles. Ces dernières sont les premières victimes de la domesticité (27 filles contre 9 garçons) et de la déshérence liée à l'absence d'état civil. Pour une fille déplacée interne ayant fui les violences armées, le risque de subir des VBG est démultiplié par la précarité du logement et la promiscuité dans les foyers d'accueil de Lamine et Welsh.

Par ailleurs, le fait que 96 enfants ne disposent d'aucun enregistrement à l'état civil constitue une "mort civile" préventive. Sans acte de naissance, ces enfants migrants et déplacés sont invisibles pour l'État, ce qui bloque leur accès aux examens officiels et les expose davantage à l'exploitation et au trafic d'êtres humains à la frontière.

En définitive, la situation à Capotille n'est plus une simple crise de passage, mais un carrefour de détresses. La réponse de la FEPH doit impérativement articuler l'assistance matérielle avec un volet de protection et de santé mentale, afin de restaurer la dignité et la sécurité de ces enfants doublement éprouvés par le déracinement et la violence.

4) ANALYSE DES RÉSULTATS

4.1) Alimentation

85% des ménages enquêtés se déclarent en situation d'insécurité alimentaire sévère. Parmi eux, 72% confirment ne consommer qu'un seul repas par jour. La diversité alimentaire est quasi inexistante, reposant principalement sur les féculents.

Ce seuil de "repas unique" menace directement le droit intrinsèque à la vie et au développement de l'enfant. L'absence de diversité alimentaire compromet la croissance physique et cognitive des mineurs. Selon l'Article 27 de la CDE, les parents ont la responsabilité première d'assurer les conditions de vie nécessaires au développement de

l'enfant, mais l'État et les partenaires doivent intervenir quand les ressources manquent. Ici, la rupture des transferts de fonds prive les familles de leur capacité à garantir ce droit vital.

4.2) Habitat

L'enquête révèle que 65% des déplacés et rapatriés sont hébergés chez des proches, entraînant une saturation critique des espaces de vie. Selon les données déclarées par les ménages, on dénombre une moyenne de 8 personnes par chambre dans les zones de Lamine et Welsh. Alors que les normes humanitaires internationales fixent un seuil minimal de 3,5m² par personne pour garantir la dignité et la santé (Projet Sphère, 2018), le ratio rapporté par les familles à Capotille révèle un espace de vie effectif de seulement 1,2 à 1,5m² par individu. Cet espace est trois fois inférieur au seuil de survie recommandé. Pour une famille de huit personnes, un logement devrait mesurer au moins 28m² ; or, les chambres recensées (souvent entre 9 et 12m²) imposent une promiscuité extrême qui rend toute intimité impossible.

Ce surpeuplement viole le droit de l'enfant à une vie privée et à un environnement sain (Art. 16 & 19). Plus grave encore, cette densité dans des logements construits en matériaux précaires (90% en tôle, bois ou terre) augmente de façon exponentielle les risques de mauvais traitements et de violences. L'absence d'éclairage nocturne dans 9 familles sur 10 et la fragilité des parois privent l'enfant d'un "espace sûr", l'exposant à une vulnérabilité physique et psychologique

4.3) Éducation

Bien que l'éducation soit une priorité, 55% des enfants d'âge scolaire au sein des familles déplacées sont actuellement déscolarisés. Le coût moyen des frais et fournitures représente plus de 150% du revenu mensuel moyen d'un travailleur journalier agricole à Capotille.

Le droit à l'éducation doit être assuré sur la base de l'égalité des chances. À Capotille, la scolarité est devenue un privilège lié à la richesse, ce qui constitue une discrimination de fait pour les enfants déplacés. Les focus groups avec les enfants montrent que cette exclusion est vécue comme une rupture de leur projet de vie. Sans intervention pour réduire ces coûts, le cycle de la pauvreté est scellé, privant la commune, le pays et même le monde, de leurs futurs cadres. En plus de la barrière financière, les enfants ont évoqué la peur des châtiments corporels et des trajets dangereux vers des écoles éloignées.

Face à cette crise de l'apprentissage, la FEPH dispose d'un levier d'action immédiat et structurant : un pôle stratégique d'une dizaine d'écoles du réseau protestant a été identifié, constituant autant de piliers prêts à porter ses interventions pour garantir une éducation de qualité et une protection renforcée dans les zones ciblées.

4.4) Eau et Santé

78% des familles s'approvisionnent à des sources d'eau non protégées. Le temps moyen pour la corvée d'eau excède 45 minutes pour une majorité de foyers. Moins de 10% des ménages pratiquent un traitement systématique de l'eau (chlore ou ébullition).

L'enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé possible. La consommation d'eau insalubre est une violation flagrante de ce droit, exposant les mineurs à des maladies hydriques mortelles. De plus, la "corvée d'eau" de longue durée, souvent imposée aux enfants, s'apparente à une forme de travail qui nuit à leur santé et à leur éducation (Art. 32). Enfin, le faible intérêt pour l'appui psychosocial (seulement 15% des parents le citent comme urgence) montre que le traumatisme est "noyé" par les besoins physiologiques. C'est une situation qui occulte le droit de l'enfant à une récupération physique et psychologique après un traumatisme lié au déplacement (Art. 39). C'est donc, une bombe à retardement pour la stabilité sociale de la commune.

4.5) Protection de l'enfance

L'analyse des données recueillies démontre que les enfants de Capotille évoluent dans un environnement de protection défaillant, où la combinaison de la précarité économique et de l'absence de services sociaux expose les mineurs à des violations systématiques de leurs droits fondamentaux.

En premier lieu, la fragilité de l'environnement familial se manifeste par un taux alarmant de rupture des liens naturels, les orphelins représentant 15,6% des vulnérabilités critiques (131 enfants). Cette déstructuration aggrave les méthodes disciplinaires violentes au sein des foyers. En effet, 390 chefs de ménage déclarent utiliser les châtimements corporels, contre seulement 100 privilégiant le dialogue. Cette prédominance de la violence physique comme outil de discipline est directement corrélée à un déficit d'accompagnement, puisque 518 chefs de ménage n'ont jamais reçu d'informations formelles sur la protection de l'enfance, ignorant souvent que ces pratiques contreviennent à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Parallèlement, l'effondrement des revenus familiaux — consécutif à la baisse de 70% des transferts de la diaspora — pousse les mineurs vers des mécanismes de survie délétères. L'enquête recense ainsi 20 enfants travailleurs et 36 enfants en situation de domesticité, victimes d'une exploitation économique qui touche prioritairement les filles. Bien que 426 chefs de ménage reconnaissent consciemment l'exposition des enfants à la violence et à l'exploitation, les contraintes de survie imposent des solutions de fortune. Ainsi, 182 chefs de ménage confient la garde de leurs enfants à des voisins, augmentant mécaniquement les risques d'abus dans un contexte de promiscuité extrême.

Cette situation de danger est d'autant plus préoccupante qu'elle s'inscrit dans un vide institutionnel et juridique majeur. Le poids du refoulement migratoire constitue le défi principal avec 47,3% des vulnérabilités liées aux expulsions (397 enfants), souvent couplées à un défaut d'enregistrement à l'état civil pour 11,4% d'entre eux (96 enfants). Cet isolement est renforcé par une méconnaissance totale des services de recours : 604 chefs de famille ignorent l'existence de l'IBESR ou de lignes d'urgence. Cette absence de relais, associée à la double discrimination subie par les 69 enfants handicapés (8,2%), laisse les familles sans aucune ressource face aux traumatismes des violences armées qui ont déjà marqué 90 déplacés internes.

En définitive, cette détresse multifacette, où les filles portent le fardeau le plus lourd (65,8% des cas de vulnérabilité), rend impérative une intervention urgente. Pour la FEPH, l'enjeu consiste désormais à transformer Capotille en un environnement protecteur, en investissant dans la création d'espaces sûrs, la régularisation de l'état civil et le renforcement des capacités des leaders locaux, afin de garantir le respect effectif de la Convention relative aux droits de l'enfant.

4.6) Environnement et changement climatique

La vulnérabilité environnementale de Capotille constitue une menace directe pour l'exercice des droits fondamentaux de l'enfant, transformant les aléas climatiques en vecteurs de violations systématiques. Le droit à un niveau de vie suffisant et à la sécurité physique est gravement compromis par la précarité de l'habitat, puisque l'écrasante majorité des enfants vit dans des structures de fortune incapables de résister aux inondations ou aux glissements de terrain. Cette insécurité résidentielle prive le mineur d'un environnement protecteur et stable, essentiel à son développement.

Parallèlement, le stress hydrique accentué par le changement climatique porte atteinte au droit au meilleur état de santé possible. La raréfaction de l'eau potable oblige les enfants à de longs trajets pénibles qui s'apparentent à une forme de travail forcé nuisant à leur scolarité et à leur santé, tout en les exposant à des maladies hydriques dans des zones où les infrastructures de soins sont quasi inexistantes.

Enfin, l'impact du climat sur l'agriculture de subsistance agit comme un multiplicateur de risques pour la protection de l'enfance. La dégradation des moyens de subsistance des parents, privés de récoltes stables, pousse inévitablement les mineurs vers le travail précoce ou la domesticité pour assurer la survie du foyer. Pour la FEPH, intégrer la résilience climatique n'est donc pas une option technique, mais une obligation de protection visant à garantir que l'environnement naturel ne devienne pas un obstacle insurmontable à l'intérêt supérieur de l'enfant.

5) DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LEÇONS APPRISES

5.1) Difficultés rencontrées

La conduite de cette enquête à Capotille s'est heurtée à des obstacles majeurs qui témoignent de la complexité d'intervenir dans une zone frontalière enclavée en période de crise.

En premier lieu, l'accessibilité géographique a constitué un défi logistique permanent. La topographie accidentée des sections communales de Lamine et Welsh, combinée à l'état de délabrement avancé des pistes rurales, a considérablement ralenti les déplacements de l'équipe. Durant la période de collecte, des épisodes pluvieux ont rendu certains accès particulièrement dangereux, obligeant les enquêteurs à de longs trajets à pied pour atteindre les ménages les plus isolés.

De surcroît, le climat d'insécurité généralisée et la sensibilité des questions migratoires ont initialement généré une certaine méfiance au sein des populations. Les familles déplacées

internes, ayant fui les violences armées, ainsi que les migrants refoulés craignent souvent que le recensement de leurs données n'entraîne des répercussions administratives. Il a donc fallu déployer un effort considérable de sensibilisation préalable et s'appuyer sur la notoriété locale du réseau scolaire protestant pour instaurer un climat de confiance indispensable à la sincérité des témoignages.

Par ailleurs, la charge émotionnelle des entretiens, notamment lors des focus groups avec les enfants, a représenté un défi pour l'équipe de terrain. Recueillir les récits de traumatismes liés aux expulsions ou aux violences armées nécessite une approche d'une grande sensibilité, ce qui a parfois allongé la durée prévue des séances pour respecter le rythme et la dignité des participants.

Enfin, les contraintes de communication liées à l'absence de réseau de téléphonie stable dans certaines zones ont compliqué la synchronisation en temps réel des données collectées via KoboCollect. Malgré ces entraves techniques et physiques, la rigueur de l'équipe et le soutien des leaders communautaires ont permis de mener l'enquête à son terme et de garantir la fiabilité des indicateurs présentés dans ce rapport.

5.2) *Leçons apprises*

La conduite de cette enquête sociale en contexte de crise migratoire et sécuritaire a permis de dégager trois enseignements majeurs pour la programmation future :

a. **L'interdépendance critique entre protection et éducation**

L'enquête a démontré que la scolarisation ne peut être traitée de manière isolée. À Capotille, le droit à l'éducation (Art. 28 CDE) est directement entravé par les défaillances de protection : un enfant sans acte de naissance ou traumatisé par des violences armées est structurellement exclu du système scolaire. **La leçon principale est qu'une intervention éducative n'aura d'impact durable que si elle est couplée à un volet de régularisation juridique et de soutien psychosocial.**

b. **La féminisation de la vulnérabilité comme indicateur de stratégie**

Le fait que les filles représentent près de **66% des enfants vulnérables** identifiés souligne que le genre est un facteur aggravant du risque en contexte de déracinement. Les leçons du terrain montrent que les filles déplacées ou migrantes sont les premières cibles de la domesticité et des violences dues à la promiscuité. **Toute intervention future doit impérativement intégrer des mesures de protection spécifiques au genre pour ne pas laisser de côté le segment le plus exposé de la population enfantine.**

c. **Le potentiel sous-exploité du réseau communautaire protestant**

Malgré un vide institutionnel étatique marqué, la présence d'une dizaine d'écoles du réseau protestant constitue une infrastructure de résilience déjà fonctionnelle. L'expérience montre que ces établissements ne sont pas seulement des lieux d'apprentissage, mais des points d'ancrage communautaires capables de servir de centres de distribution nutritionnelle et de pôles de sensibilisation. **S'appuyer sur ce réseau existant est le moyen le plus efficace et le plus rapide pour opérationnaliser des actions de protection.**

6) RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

Pour répondre à la détresse multifacette identifiée à Capotille, la FEPH préconise une intervention intégrée visant à stabiliser l'environnement de l'enfant tout en renforçant les structures communautaires.

6.1) Éducation

L'objectif est de lever les barrières financières et nutritionnelles pour garantir le droit à l'éducation (Art. 28 CDE).

- a) Mettre en place des dispositifs de mise à niveau scolaire (classes passerelles) pour faciliter la réintégration des enfants migrants et déplacés internes (PDI) dont le parcours a été rompu par le déracinement.
- b) Instaurer un programme de nutrition pérenne dans les écoles du réseau, incluant la construction et l'équipement de réfectoires modernes pour garantir des repas sains aux enfants souffrant d'insécurité alimentaire sévère.
- c) Lancer un programme de construction de salles de classe supplémentaires, respectant les normes de sécurité, afin de désengorger les structures actuelles et d'augmenter la capacité d'accueil.

6.2) Protection de l'enfance

L'objectif est de sécuriser le parcours de vie de l'enfant et de restaurer son identité juridique (Art. 7 et 19 CDE).

- a) Créer des structures d'accueil temporaires (foyers passerelles) dédiées à la prise en charge sécurisée des enfants non accompagnés ou orphelins en attente d'une solution durable.
- b) Déployer des cliniques mobiles spécialisées pour offrir un appui psychosocial aux enfants traumatisés par les violences armées et les expulsions migratoires.
- c) Impulser la mise en place d'un Comité communal de protection de l'enfant, impliquant les leaders locaux pour assurer la veille et le signalement des abus.
- d) Organiser des campagnes massives pour la régularisation des enfants sans acte de naissance, afin de sortir ces mineurs de l'invisibilité juridique.
- e) Initier des cycles de formation sur la protection de l'enfance pour les personnes n'ayant jamais reçu d'informations sur le sujet.

6.3) Environnement durable

L'objectif est de garantir un environnement scolaire sain (Art. 24 CDE) et de préparer les communautés aux chocs climatiques récurrents (Art. 27 CDE).

- a) Prioriser l'installation de systèmes d'approvisionnement en eau (forages, réservoirs) directement dans les écoles pour éliminer la corvée d'eau et réduire les risques de maladies hydriques.
- b) Intégrer des modules de gestion des risques et désastres dans les écoles pour préparer les élèves et leurs familles aux aléas climatiques (inondations, glissements de terrain).
- c) Promouvoir la création de jardins scolaires pédagogiques, servant à la fois d'outil d'apprentissage agricole pour les enfants et de complément d'approvisionnement pour les cantines, renforçant ainsi la résilience alimentaire locale.

7) CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'enquête sociale menée par la Fédération des Écoles Protestantes d'Haïti (FEPH) à Capotille met en lumière une crise humanitaire et sociale d'une complexité alarmante. Avec 3 639 personnes recensées, dont une majorité écrasante d'enfants (2 311 individus), la commune est devenue un carrefour de vulnérabilités où s'entremêlent les traumatismes du refoulement frontalier et les cicatrices des violences armées nationales.

Le diagnostic révèle que la protection de l'enfant est gravement compromise par une triple rupture systémique. D'abord, une rupture économique, exacerbée par la baisse de 70% des transferts de la diaspora, qui pousse les familles vers des mécanismes de survie délétères comme le travail précoce ou la domesticité. Ensuite, une rupture de droits, illustrée par le fait que 55% des enfants déplacés sont déscolarisés et que près d'une centaine d'entre eux sont dépourvus d'état civil, les condamnant à une forme d'invisibilité juridique. Enfin, une rupture de sécurité, où les filles, représentant 65,8% des profils vulnérables, sont les plus exposées aux risques de violences dans des environnements surpeuplés et précaires.

Par ailleurs, l'absence de structures étatiques de protection, combinée à une méconnaissance généralisée des mécanismes de recours, laisse les familles dans un isolement total. L'usage prédominant des châtiments corporels par 390 chefs de ménage témoigne de l'urgence d'un changement de paradigme éducatif. De plus, la fragilité environnementale de Capotille, marquée par une déforestation critique, agit comme un multiplicateur de risques, menaçant chaque jour davantage l'habitat et la santé des plus jeunes.

Face à ce constat, ce rapport souligne une opportunité remarquable pour la FEPH d'affirmer son leadership stratégique. Au-delà de l'urgence humanitaire, il s'agit d'envisager des actions structurantes et durables. En s'appuyant sur son réseau de dix écoles ancrées localement, la fédération se donne pour mission de transformer ces défis en un modèle d'intervention exemplaire. L'objectif est de garantir à chaque enfant, qu'il soit migrant ou déplacé interne, un accès réel à une éducation de qualité et un cadre de protection rigoureux.

En définitive, la FEPH exprime le vif souhait que la **Fondation La Cause, Alsace Solidarité** ainsi que d'autres partenaires stratégiques soient encouragés par la pertinence des données recueillies à travers cette étude. Elle espère que ce diagnostic servira de catalyseur pour une mobilisation conjointe, visant à soutenir durablement le développement et la protection de l'enfant à Capotille, afin de transformer cette zone d'accueil en un territoire d'espoir et de dignité pour les générations futures du Nord-Est.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1) **CNSA (Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire), 2025.** *Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë (IPC) en Haïti : Perspectives pour le Nord-Est.*
- 2) **IBESR (Institut du Bien-Être Social et de Recherches), 2025.** *Cartographie de la vulnérabilité des mineurs en zone frontalière et risques de traite des enfants.*
- 3) **IHSI (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique), 2023.** *Estimation de la population par commune et section communale : Département du Nord-Est.*
- 4) **MDE (Ministère de l'Environnement), 2024.** *Atlas de la vulnérabilité écologique et climatique des communes frontalières du Nord-Est.*
- 5) **MPCE (Ministère de la Planification et de la Coopération Externe), 2024.** *Plan communal de développement et état des infrastructures routières de Capotille.*
- 6) **Nations Unies, 1989.** *Convention relative aux droits de l'enfant (CDE).*
- 7) **OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires), 2025.** *Aperçu des besoins humanitaires (HNO) et Plan de réponse humanitaire (HRP) : Haïti.*
- 8) **OIM (Organisation Internationale pour les Migrations), 2025.** *Suivi des flux migratoires et profilage des populations retournées à la frontière haïtiano-dominicaine.* Port-au-Prince, Haïti.
- 9) **République d'Haïti, 2001.** *Code de protection de l'enfant (Loi relative à la filiation et à la protection sociale des mineurs).*
- 10) **The Sphere Project, 2018.** *Le Manuel Sphère : La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire.* [En ligne] Disponible sur : spherestandard.org
- 11) **UNESCO, 2025.** *Rapport mondial sur le suivi de l'éducation : Impact de l'insécurité sécuritaire sur l'apprentissage en Haïti.*
- 12) **UN-Habitat, 2024.** *Diagnostic du logement social et de l'urbanisation informelle en Haïti : Défis pour les populations déplacées.*
- 13) **UNICEF, 2025.** *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (JMP) : Focus sur les zones rurales d'Hispaniola.*

ANNEXE

Formulaire d'enquête sociale

1. Informations générales

- 1.1. Date du jour : _____ (jj/mm/aaaa)
1.2. Nom de l'enquêteur : _____
1.3. Département : _____
1.4. Commune : _____
1.5. Section communale : _____
1.6. Quartier/localité : _____
1.7. Coordonnées GPS : _____

2. Identification des familles

- 2.1. Nom de la famille : _____
2.2. Prénom & nom du chef de famille : _____
2.2.1. Sexe : ☐ féminin ☐ masculin
2.2.2. Age : ☐ moins de 18 ans ☐ 18-20 ans ☐ 21-25 ans ☐ 26-30 ans
☐ 31-35 ans ☐ 36-40 ans ☐ plus de 40 ans
2.2.3. Téléphone : _____ / _____ (WhatsApp)
2.2.4. Langue :
2.2.4.1. ☐ créole
2.2.4.2. ☐ français
2.2.4.3. ☐ espagnol
2.2.4.4. ☐ anglais
2.2.4.5. ☐ autre (précisez) _____
2.2.5. Religion :
2.2.5.1. ☐ catholique
2.2.5.2. ☐ musulman
2.2.5.3. ☐ protestant (précisez) _____
2.2.5.4. ☐ vodouisant
2.2.5.5. ☐ autre (précisez) _____

2.3. Nombre de membres (incluant le chef de famille) :

<i>Tranche d'âge</i>	<i>Féminin</i>	<i>Masculin</i>	<i>Total</i>
Moins de 3 ans			
Entre 3 et 5 ans			
Entre 6 et 11 ans			
Entre 12 et 14 ans			
Entre 15 et 18 ans			
Plus de 18 ans			
Total			

2.4. Identification des facteurs de vulnérabilité des enfants

- 2.4.1. ☐ domesticité # filles () # garçons ()
- 2.4.2. ☐ travailleur # filles () # garçons ()
- 2.4.3. ☐ orphelin # filles () # garçons ()
- 2.4.4. ☐ handicap # filles () # garçons ()
- 2.4.5. ☐ victime de violences armées récentes # filles () # garçons ()
- 2.4.6. ☐ victime d'expulsion migratoire # filles () # garçons ()
- 2.4.7. ☐ non enregistré à l'état civil # filles () # garçons ()
- 2.4.8. ☐ aucun

2.5. Occupation de la personne responsable

- 2.5.1. ☐ études
- 2.5.2. ☐ travail
- 2.5.3. ☐ commerce
- 2.5.4. ☐ agriculture
- 2.5.5. ☐ aucun

3. Diagnostic des besoins actuels de la famille

3.1. Quels sont vos besoins prioritaires ?

Domaines	Eléments caractéristiques	Priorité		
		Faible	Moyenne	Élevée
Alimentation				
Éducation				
Logement				
Santé				
Protection				
Autre, précisez				

3.2. Quelles sont les écoles à proximité ?

Dénomination	Statut	Personne de contact	Téléphone de contact	Cycle d'études
	☐ P ☐ NP			
	☐ P ☐ NP			
	☐ P ☐ NP			
	☐ P ☐ NP			
	☐ P ☐ NP			

Statut : P=protestant, NP=non protestant

4. Connaissance des droits de l'enfant et des risques

4.1. Citez trois droits fondamentaux de l'enfant que vous jugez prioritaires.

a)	
b)	
c)	

4.2. Quels sont les principaux risques auxquels un enfant est exposé dans votre quartier

- 5.1.1. ☐ violence
- 5.1.2. ☐ exploitation
- 5.1.3. ☐ négligence
- 5.1.4. ☐ catastrophes naturelles

4.3. Avez-vous déjà reçu une formation ou participé à une causerie sur la protection de l'enfant ?

- 5.1.5. ☐ oui
- 5.1.6. ☐ non

5. Pratiques de protection et discipline

6.1. Quelle méthode utilisez-vous lorsqu'un enfant commet une faute

- 6.1.1. ☐ explication/dialogue
- 6.1.2. ☐ privation
- 6.1.3. ☐ châtiments corporels
- 6.1.4. ☐ réprimande verbale

6.2. Quelles mesures prenez-vous pour assurer la sécurité physique de l'enfant à la maison?

6.3. Qui garde les enfants lorsque les parents sont absents (travail, marché, etc.) ?

6. Recours aux mécanismes communautaires et institutionnels

6.1. Si vous étiez témoin d'une maltraitance chez un voisin, à qui vous adresseriez-vous en premier ?

- | | | |
|--------|--------------------------|-------------------------|
| 6.1.1. | ☐ | CASEC |
| 6.1.2. | ☐ | Mairie |
| 6.1.3. | ☐ | Police/PNH |
| 6.1.4. | ☐ | IBESR |
| 6.1.5. | ☐ | Église |
| 6.1.6. | ☐ | École |
| 6.1.7. | ☐ | Autre, précisez : _____ |

6.2. Connaissez-vous l'existence de la ligne d'urgence ou des services de l'IBESR (Institut du Bien-Être Social et de Recherches) dans votre zone ?

- | | | |
|--------|--------------------------|---------------------|
| 6.2.1. | ☐ | oui, précisez _____ |
| 6.2.2. | ☐ | non |

6.3. Existe-t-il des organisations communautaires ou religieuses qui aident les familles en difficulté dans votre zone ?

- | | | |
|--------|--------------------------|---------------------|
| 6.3.1. | ☐ | oui, précisez _____ |
| 6.3.2. | ☐ | non |

7. Remarques et commentaires

8. Signatures

- Signature de l'enquêteur : _____
- Visa du superviseur : _____